

# PALESTINE – SOLIDARITÉ

<http://www.palestine-solidarite.org>

## Journal du Pakistan

N° 62 du 19.11 au 25.12.2010

Par C.De Broeder & M.Lemaire

a) Le "Journal de Pakistan" est visible sur les blogs :

<http://journaldeguerre.blogs.dhnet.be/>

<http://journauxdeguerre.blogs.lalibre.be/>

b) sur le site de Eva Resis : [no-war.over-blog.com](http://no-war.over-blog.com)

c) sur le site de Robert Bibeau : <http://www.robertbibeau.ca/palestine.html>

d) Et sur le site Palestine Solidarité : [http://www.palestine-solidarite.org/Journaux\\_pakistanais.htm](http://www.palestine-solidarite.org/Journaux_pakistanais.htm)

NB : Si vous voulez-me contacter ou obtenir le Journal par mail une seule adresse : [fa032881@skynet.be](mailto:fa032881@skynet.be)

Avant propos

· Les médias occidentaux pro USA usent d'un terme générique- *Al Qaida*- Taliban - pour désigner tous les résistants .... idem pour le mot 'terrorisme' employé par les Usa & ces acolytes

### Sommaire.

Tiré à part :

Un Pakistanais victime d'une attaque de drone va poursuivre Washington.

Cinq millions de dollars cash pour les tortionnaires de la CIA.

Le Pakistan au cœur des débats.

Les Etats-Unis cherchent à étendre leurs activités militaires au Pakistan.

#### 2 Politique

a) locale

b) Usa

2 Institutions internationales

3 Médias et Manipulation de l'opinion /

3-1 Vidéos : Karachi : Nicolas Sarkozy a menti.

3-2 Fausses fuites WikiLeaks

4 Brèves

4-1 BP : vend ses actifs pakistanais pour 775 millions de dollar.

Accord sur un gazoduc reliant Turkménistan, Afghanistan, Pakistan, Inde.

5 Dossiers

5-1 Fuites de WikiLeaks : La duplicité pakistanaise n'échappe pas à Washington.

5-2 L'Organisation de Coopération de Shanghai à un tournant ?

6 Courrier des lecteurs & trouvé sur le net & témoignage

5-1 L'Organisation de Coopération de Shanghai à un tournant ?

6 Courrier des lecteurs & trouvé sur le net & témoignage

6-1 Karachigate

6-1-1 Marion Cocquet : La majorité refuse de transmettre les documents sur Karachi.

6-2-2 Une nouvelle enquête fait des vagues.

6-1-3 GUILLAUME DASQUIÉ : Karachi: une ONG anticorruption porte plainte.

6-1-4 Dans le piège du "Karachigate".

6-1-5 Karachigate: un témoin accuse Balladur et Léotard.

6-1-6 Fabrice Arfi et Fabrice Lhomme... l'Élysée a commandé une mission secrète en 2008 et 2009.

---

Tiré à part :

Un Pakistanais victime d'une attaque de drone va poursuivre Washington.

Un homme qui a perdu son fils et son frère après le tir d'un missile par un drone américain dans le nord-ouest du Pakistan a annoncé qu'il entendait poursuivre Washington et la CIA, qui cible de cette manière quasi quotidiennement Al-Qaeda et les talibans pakistanais. Depuis l'été 2008, plus de 160 salves de missiles tirées par ces avions sans pilote, dont seules la CIA et l'armée américaine basées dans l'Afghanistan voisin disposent dans la région, ont fait plus de 1.200 morts dans les zones tribales du nord-ouest, frontalières. Des insurgés islamistes pour la plupart, assurent les militaires pakistanais.

De nombreux civils, clament au contraire des habitants, des membres de l'administration locale et des associations pakistanaises.

Karim Khan, un habitant du district tribal du Waziristan du Nord, sur lequel se concentre la quasi-totalité des attaques, a assuré lundi lors d'une conférence de presse à Islamabad que sa maison avait été touchée par un de ces missiles le 31 décembre 2009. "Ce drone a tué mon fils, mon frère et un autre habitant. Nous ne sommes pas des terroristes, nous sommes des citoyens ordinaires", a-t-il clamé. Ce jour-là, des responsables militaires pakistanais avaient assuré, comme toujours, que le missile n'avait tué que des insurgés, quatre hommes. "Nous allons déposer une plainte contre le gouvernement américain et la CIA et réclamer 500 millions de dollars de dommages et intérêts" devant la justice pakistanaise et, si nécessaire, devant la Cour internationale de justice (CIJ).

29/11

[Le Point.fr](http://www.lepoint.fr)

## Cinq millions de dollars cash pour les tortionnaires de la CIA.

La CIA a accepté de financer à hauteur de 5 millions de dollars la défense de Jim Mitchem et Bruce Jasen, deux fondateurs des méthodes de tortures employées au sein de cette Organisation. Ces deux psychologues ont, entre autre, inventé la méthode de « WaterBoarding » ou simulacre de la noyade, constamment utilisées dans les prisons américaines en Irak et en Afghanistan. Après le scandale provoqué par la révélation de ces méthodes, la justice américaine a lancé des poursuites contre certains agents de la CIA dont ces deux psychologues.

18/12/2010

<http://french.irib.ir>

---

## Le Pakistan au cœur des débats.

### Les Etats-Unis cherchent à étendre leurs activités militaires au Pakistan .

Les hauts responsables militaires américains en Afghanistan font actuellement pression pour que soit approuvée l'extension de leurs opérations terrestres au-delà de la frontière Afghanistan-Pakistan, afin d'avoir accès à des zones tribales pakistanaises, a rapporté lundi le journal américain New York Times.

Dans un article publié sur son site internet, le journal a affirmé que la proposition des militaires, non encore acceptée par le président américain Barack Obama, traduisait la frustration grandissante des Américains face à l'"échec" du Pakistan à empêcher les militants afghans de se réfugier dans les zones tribales pakistanaises situées sur la frontière avec l'Afghanistan.

La proposition prévoit l'escalade des activités militaires américaines au Pakistan, "où le mouvement des troupes américaines est jusqu'ici largement interdit par crainte de provoquer une réaction", selon le journal.

Les activités militaires américaines au Pakistan se limitent actuellement en général à des attaques de drones menées par la CIA. "La décision d'étendre les activités militaires américains au Pakistan...pourrait avoir pour conséquence l'ouverture d'un nouveau front dans cette guerre débutée voilà neuf ans", affirme le reportage. "Cela risque de provoquer la colère du gouvernement pakistanais ", jusqu'ici allié inconfortable des américains dans la guerre en Afghanistan, "en particulier si cela débouche sur des dégâts civils ou des confrontations publiques". Cependant, une "nouvelle conception basée sur l'urgence" en Afghanistan pèserait plus lourd que le risque de réaction négative des Pakistanais, car la date-butoir de retrait des troupes de l'Afghanistan s'approche pour le gouvernement Obama, a affirmé le NYT.

Le président Obama a publié jeudi dernier la révision de la stratégie américaine dans la guerre en Afghanistan, prévoyant un renfort de 30.000 hommes supplémentaires pour l'armée américaine dans le pays asiatique.

Les résultats obtenus dans la guerre contre les militants talibans en Afghanistan "demeurent fragiles et réversibles", a affirmé le gouvernement Obama, "La consolidation de ces gains aura pour corollaire une intensification de la coopération avec le Pakistan dans le cadre de l'élimination des sanctuaires des réseaux d'extrémistes violents".

21/12

<http://french.cri.cn/621/2010/12/21/402s234891.htm>

---

## Au jour le jour

Les zones tribales pakistanaises frontalières de l'Afghanistan sont considérées comme des bases arrière pour les résistants, d'où ils mènent des attaques contre les forces internationales déployées en Afghanistan ainsi que contre l'armée pakistanaise.

## Résistance

19-11

Les attaques devenues quasi-quotidiennes depuis les quelques jours qui ont précédé le lancement de l'offensive du Waziristan, le 17 octobre, les résistants empêchant ainsi de dissuader l'armée d'y engager quelque 30.000 soldats au sol.

(Source AFP)

<http://www.liberation.fr/monde/>

30/11

Un kamikaze s'est fait exploser près d'une camionnette de la police dans le nord-ouest du Pakistan mardi, tuant six personnes et en blessant 17 autres.

(AP)

06-12

Deux kamikazes présumés ont causé la mort de 40 personnes au moins lundi en attaquant les bureaux d'un haut représentant du gouvernement dans le nord-ouest du Pakistan,

(AP)

7/12

Un kamikaze a attaqué un convoi à bord duquel se trouvait le plus haut responsable de la province pakistanaise du Baloutchistan, blessant neuf personnes. Le dirigeant de la province en est sorti indemne

(AP)

---

## Au jour le jour

### Civils

06-12

Des missiles tirés par un drone américain ont tué sept personnes au Nord-Waziristan, une région tribale frontalière de l'Afghanistan

(AP)

13.12.

Un homme a été tué et deux enfants ont été légèrement blessés lundi dans le nord-ouest du Pakistan dans l'explosion d'une bombe artisanale au passage d'un bus scolaire.

AFP

17/12

Deux frappes de missiles américains ont fait vendredi 15 morts dans le nord-ouest du Pakistan, à la frontière avec l'Afghanistan, ont annoncé les autorités pakistanaises.

AP)

---

## Au jour le jour

### Otan, Usa

27/11

Un missile tiré par un drone américain a tué vendredi au moins trois résistants circulant dans un véhicule dans les zones tribales du Pakistan, près de la frontière avec l'Afghanistan,

(AFP)

06/12

Au moins cinq résistants ont été tués par des missiles tirés par un drone américain sur un véhicule et une maison dans le nord-ouest du Pakistan,

AP

7/12

Deux attaques de drones américains ont tué lundi soir dans une zone tribale du nord-ouest pakistanais le long de la frontière avec l'Afghanistan au moins cinq personnes et blessé deux autres

(AP)

10/12

La police pakistanaise a annoncé qu'au moins trois personnes ont été tuées vendredi dans l'explosion d'une bombe près d'un hôpital dans le nord-ouest du pays.

(AP)

10/12

Quatre résistants ont été tués vendredi par les missiles d'un drone américain dans une zone tribale du nord-ouest du Pakistan.

L'avion sans pilote a attaqué un véhicule et une maison occupés par des combattants résistants à Khadar Khel.

AP

17/12

Au moins seize résistants ont été tués dans trois frappes de drones américains visant le district tribal de Khyber, dans le nord-ouest du Pakistan.

AFP

Deux frappes de missiles américains ont fait vendredi 15 morts dans le nord-ouest du Pakistan, à la frontière avec l'Afghanistan, ont annoncé les autorités pakistanaises. Lire la suite l'article Ces attaques ont frappé

deux villages dans la région tribale de Khyber, une zone du nord-ouest du pays où les frappes de drones américains sont peu fréquentes.

Les missiles, tirés par des drones, se sont abattus sur des maisons dans les villages de Speen Drang et Shandana, situés dans la vallée de Tirah, ont précisé des responsables pakistanais s'exprimant sous le couvert de l'anonymat. La même vallée, connue pour abriter des militants islamistes, avait déjà été frappée jeudi soir par une autre attaque américaine.

Plus de 100 frappes de missiles ont été recensées cette année au Pakistan, presque toutes s'étant produites au Nord-Waziristan, zone tribale sous le contrôle effectif des talibans et de groupes liés à Al-Qaïda.

AP

[http://fr.news.yahoo.com/3/20101217/twl-pakistan-usa-frappes-224d7fb\\_2.html](http://fr.news.yahoo.com/3/20101217/twl-pakistan-usa-frappes-224d7fb_2.html)

---

## Le Pakistan en chiffre

---

“ «Qu'il s'agisse d'une attaque ou d'une attaque par drone,  
Pour moi c'est la même chose, un Pakistanais a été tué ”

Ancien chiffres du 19-11

### Bombing Victims

Dead = 2770, Injured = 6996, Total = 9766 and Counting...

### Drone Attacks Victims

Dead = 904, Injured = 305, Total = 1209 and Counting...

### Success Rate of Drone Attacks against Al-Qaeeda =3%

Les données sont recueillies à partir des rapports des médias, les hôpitaux, et internet.

Toutes les données sont accessibles au public et il n'y a pas de données classées ici. Il s'agit d'un effort pour montrer au monde l'intensité de suicide et les attaques Drone au Pakistan ”.

Pakistan Body Count: <http://www.pakistanbodycount.org/>

---

## 2 Politique

### a) Locale

#### Sur le terrain

Le Pakistan offre récompense et protection aux "indics".

Les autorités d'Islamabad ont offert argent et protection à qui pourra les informer sur des projets des résistants pakistanais.

"Nous offrirons 10 millions de roupies (120.000 dollars) à quiconque nous fournira des informations au sujet de ces terroristes", a déclaré à la presse le ministre de l'Intérieur, Rehman Malik.

"Nous nous arrangerons pour installer les indicateurs et leurs familles ailleurs dans le pays ou même en dehors du pays s'ils risquent des représailles des taliban", a-t-il ajouté.

Le Pakistan, allié de Washington dans la "guerre contre le terrorisme", fait face à une résistance croissante d'éléments basés dans ses régions tribales insoumises et qui s'étend aux villes à travers tout le pays.

<http://www.lexpress.fr/>

---

### b) Usa

#### Sur le terrain

La CIA rapatrie le chef de son bureau au Pakistan

L'information émane d'un responsable américain du renseignement et elle fait état de l'exfiltration en fin de semaine du chef de la CIA au Pakistan en raison de menaces sur sa personne. L'agence coordonne et supervise sur place les frappes de drones américains dans les zones tribales de l'ouest du pays.

C'est au lendemain d'une plainte déposée contre lui par un journaliste du Nord-Waziristan, l'une des zones tribales pakistanaises, que le chef des services de renseignement américain a quitté le pays, jeudi 16 décembre 2010. Voici justement ce que disait il y a quelques jours le journaliste, Karim Khan, au commissariat de police :

« Je dépose plainte contre Jonathan Banks, le représentant de la CIA, une agence américaine responsable des attaques de drones qui ont tué mon fils et mon frère ».

L'ISI, les puissants services de renseignement pakistanais, pourraient être à l'origine de la fuite concernant le nom, couvert par le secret, du représentant de la CIA à Islamabad. Au Pakistan, on fait un lien entre cette expulsion et le récent dépôt de plainte à New York de familles américaines contre de hauts représentants des services de renseignement pakistanais. Ces familles considèrent, en effet, l'ISI comme responsable de la mort de leurs proches dans les attaques de Bombay en novembre 2008.

Des manifestations contre les attaques de drones américains ont eu lieu pour la première fois à Islamabad, et une chose est sûre, c'est qu'elles sont tolérées par les autorités.

Selon Maître Akbar, l'avocat des familles de victimes des drones, ce n'est qu'un début : « *Ce journaliste victime des drones a incité 14 autres victimes à déposer plainte, nous allons étudier leur dossier et tenter de mettre en évidence les pertes qu'elles ont connues à cause des attaques. Ça va prendre du temps mais je suis sûr que beaucoup d'autres personnes déposeront plainte car, après tout, on dénie le droit de vivre à ces gens* ».

Le rappel de l'un de ses espions par la CIA indique que les rapports entre le Pakistan et les Etats-Unis restent très tendus. Au moment où Washington affirme avoir besoin du soutien accru d'Islamabad pour sa guerre en Afghanistan.

Par [RFI](#)

Notre correspondante à Islamabad, [Nadia Blétry](#)

18 -12

[RFI](#)

---

### 3 Médias et Manipulation de l'opinion /

Ndlr : La publication des articles ou analyse ne signifie nullement que la rédaction partage toutes les analyses des auteurs mais doit être vu comme information.

#### 3-1 Vidéos : Karachi : Nicolas Sarkozy a menti.

[http://www.youtube.com/watch?v=Qw714pBwbLs&feature=player\\_embedded](http://www.youtube.com/watch?v=Qw714pBwbLs&feature=player_embedded)

---

#### 3-2 Fausses fuites WikiLeaks

10.12.2010

Plusieurs journaux pakistanais ont reconnu le 10 décembre avoir été victimes d'un canular après avoir publié la veille des révélations fondées sur de faux télégrammes Wikileaks contenant de la propagande anti-indienne. Les faux scoops révélaient notamment que des espions indiens apportaient leur soutien logistique aux talibans dans les Zones Tribales et au Balouchistan. L'armée indienne y était également accusée par les Etats-Unis de mener un "génocide comme en Bosnie" au Cachemire et de soutenir les "groupes hindous fanatiques". "Une recherche approfondie sur la base de données de Wikileaks menée par le Guardian en fonction des dates, des noms et des mots-clés n'a pas permis de retrouver trace de ces allégations" avait précisé The Guardian le 9 décembre. Le quotidien pakistanais The Express Tribune a publié ses excuses et le journal pakistanais The News a retiré son article.

<http://www.courrierinternational.com/breve/2010/12/10/fausses-fuites-wikilea>

---

### 4 Brèves

Ndlr : La publication de l'article ne signifie nullement que la rédaction partage l'analyse de l'auteur mais doit être vu comme information.

#### 4-1 BP : vend ses actifs pakistanais pour 775 millions de dollar.

- BP indique qu'il a conclu un accord en vue de céder la quasi-totalité de ses actifs d'exploration et de production du Pakistan à United Energy Group (UEG) contre 775 millions de dollars (un peu moins de 600 millions d'euros) en espèces. Une somme de 100 millions de dollars a été gagée par UEG auprès de BP, le solde devant être payé à la clôture de l'opération.

Dans le détail, British Petroleum (BP) indique qu'il s'agit de neuf blocks d'exploration situés dans la province du Sindh, au Sud du pays, et de quatre blocks offshore en mer d'Arabie.

La production de BP au Pakistan est estimée à 35.000 barils d'équivalent-pétrole/jour.

La transaction devrait être bouclée au 1er semestre 2011.

BP précise que cette cession s'inscrit dans son plan stratégique annoncé en juillet dernier. La pétrolière devrait ainsi disposer de 30 milliards de dollars d'actifs d'ici fin 2011. En incluant la cession pakistanaise, le montant des cessions atteint 21,7 milliards de dollars environ à ce jour.

Les informations et analyses diffusées par Cercle Finance ne constituent qu'une aide à la décision pour les investisseurs. La responsabilité de Cercle Finance ne peut être retenue directement ou indirectement suite à l'utilisation des informations et analyses par les lecteurs. Il est recommandé à toute personne non avertie de consulter un conseiller professionnel avant tout investissement. Ces informations indicatives ne constituent en aucune manière une incitation à vendre ou une sollicitation à acheter.

14/12

## 4-2 Accord sur un gazoduc reliant Turkménistan, Afghanistan, Pakistan, Inde.

Le Turkménistan, l'Afghanistan, le Pakistan et l'Inde ont signé samedi un accord pour la construction d'un gazoduc baptisé TAPI et reliant ces quatre pays, au cours d'un sommet à Achkhabad, a constaté un journaliste de l'AFP.

Les présidents turkmène Gurbangouly Berdymoukhamedov, afghan Hamid Karzaï, pakistanais Asif Ali Zardari et le ministre indien du Pétrole et du gaz Murli Deora ont signé "un accord intergouvernemental sur la réalisation du projet TAPI".

L'idée de ce gazoduc, long d'environ 2.000 km et d'une capacité de transport de 30 milliards de m<sup>3</sup> de gaz par an, remonte aux années 1990 mais l'instabilité chronique de l'Afghanistan a bloqué jusqu'ici ce projet pourtant soutenu par les puissances occidentales.

Les ministres de l'Energie des quatre pays ont de leur côté signé un accord cadre séparé sur le TAPI (Turkménistan-Afghanistan-Pakistan-Inde) mais aucun détail sur le contenu n'a été communiqué à la presse. Une source au sein du gouvernement turkmène avait indiqué jeudi à l'AFP sous couvert de l'anonymat que le gazoduc pourrait être achevé en 2014 "si aucun problème sérieux n'apparaissait".

Le TAPI transportera du gaz du champ de Daouletabad, dans le sud-est du Turkménistan, vers le Pakistan et l'Inde, et enrichira l'Afghanistan en droits de transit.

Au cours d'une conférence de presse, le président afghan a promis qu'il allait "faire tout le possible pour assurer la sécurité du projet pendant la construction et après la mise en exploitation du gazoduc".

"C'est un projet d'importance majeure", a-t-il souligné.

Le gazoduc passera par plusieurs régions afghanes instables, dont les provinces du Helmand et de Kandahar qui sont devenues les épices des violences insurrectionnelles.

Il passera aussi par le district de Quetta au Pakistan et aboutira à Fazilka, une ville indienne près de la frontière avec le Pakistan.

"Ce gazoduc va renforcer l'économie du Pakistan et aidera à combattre l'extrémisme", a déclaré M. Zardari.

Le président de la Banque asiatique de développement Haruhiko Kuroda a estimé qu'il s'agissait d'un "projet historique".

"Il faut faire des efforts pour assurer sa sécurité et la Banque est prête à apporter son assistance", a-t-il souligné.

Le président turkmène a annoncé vendredi que le sommet permettrait de finaliser les paramètres du gazoduc et les dates de la construction, ont rapporté les médias locaux.

Le projet est conforme à la politique énergétique du pays, "qui est un facteur de stabilité et qui est basée sur l'équilibre entre les marchés européen et asiatique", a déclaré M. Berdymoukhamedov samedi au début du sommet.

Très convoité pour ses richesses énergétiques (ses réserves de gaz sont considérées comme les quatrièmes du monde), le Turkménistan cherche à diversifier ses voies d'exportation de gaz encore très dépendantes de la Russie.

Le Turkménistan a signé en 2009 un accord avec le groupe allemand RWE, partenaire du projet européen de gazoduc Nabucco, concurrent du projet russe South Stream, lui donnant des droits d'exploration et d'extraction gaziers en mer Caspienne.

Il a par ailleurs ouvert des voies d'exportation vers la Chine et a augmenté ses livraisons à l'Iran.

11/12

AP

---

---

## 5 Dossiers

Ndlr : La publication de l'article ne signifie nullement que la rédaction partage l'analyse de l'auteur mais doit être vu comme information.

### 5-1 Fuites de WikiLeaks : La duplicité pakistanaise n'échappe pas à Washington.

Une nouvelle série de notes diplomatiques publiée par WikiLeaks démontre que les États-Unis sont très méfiants des militaires pakistanais, malgré les milliards qui leur sont versés, et qu'ils craignent que des acteurs hostiles aux intérêts américains ne mettent la main sur du matériel nucléaire.

« Notre inquiétude majeure n'est pas qu'un militant islamiste vole une arme complète, mais plutôt le risque que quelqu'un travaillant dans les installations du gouvernement du Pakistan puisse sortir suffisamment de matériel en douce pour fabriquer éventuellement une bombe », écrit l'ambassadrice américaine à Islamabad, Anne Patterson, dans une note du 4 février 2009.



Un peu plus de trois mois plus tard, Mme Patterson déplore dans une autre note que le gouvernement pakistanais n'ait pas encore mis en oeuvre une entente conclue en 2007 en vertu de laquelle les Américains devaient récupérer de l'uranium hautement enrichi entreposé près d'un réacteur de recherche nucléaire. L'uranium en question, dit-elle, suffirait à construire plusieurs bombes sales, voire une bombe nucléaire.

L'ambassadrice indique qu'Islamabad soutient que « la couverture sensationnelle de l'armement nucléaire pakistanais faite par les médias internationaux et locaux rend la procédure impossible à mettre en oeuvre ». Un haut responsable pakistanais, précise Mme Patterson, prévient que si l'affaire devait être ébruitée, la presse pakistanaise n'hésiterait pas à « dépeindre ça comme la saisie des armes nucléaires du Pakistan par les États-Unis. »

L'uranium enrichi dont il est question a été en fait fourni par les États-Unis dans les années 60, afin de fabriquer des isotopes médicaux. Le réacteur nucléaire pakistanais a cependant été converti pour utiliser de l'uranium faiblement enrichi en 1990, de sorte que l'uranium hautement enrichi ne sert plus.

Un responsable de la question nucléaire au sein du département de l'Énergie a déclaré mardi que le combustible « est sous protection de l'Agence internationale de l'énergie atomique et ne fait pas partie du programme d'armement nucléaire du Pakistan ».

Sur la lutte contre les islamistes

Les notes divulguées par WikiLeaks ont été écrites par l'ex-ambassadrice Anne Patterson.

D'autres notes de l'ambassadrice américaine à Islamabad démontrent que les États-Unis ne sont pas dupes quant au double jeu de l'armée pakistanaise et des services de renseignements, l'ISI, dans le cadre de la lutte contre les islamistes radicaux.

Les talibans afghans, les réseaux islamistes dirigés par Jalaluddin Haqqani et Gulbuddin Hekmatyar, et le groupe Lashkar-e-Taïba, blâmé pour les attentats de Mumbai, profitent tous d'un appui militaire.

« Il n'y a aucune chance qu'une augmentation du niveau de l'aide [financière et militaire] soit perçue par le Pakistan comme une compensation suffisante pour abandonner leur soutien à ces groupes, qu'ils considèrent comme un élément important de leur appareil de sécurité nationale visant l'Inde », écrit l'ambassadrice américaine.

Mme Patterson ajoute que le resserrement des liens entre les États-Unis et l'Inde « alimente la paranoïa des autorités pakistanaises et les rapproche des groupes terroristes en Afghanistan et au Cachemire ».

Une autre note écrite en 2009 indique que le chef d'État-major pakistanais, le général Ashfaq Kayani, a été « totalement franc » lorsqu'interrogé sur la possibilité que le gouvernement afghan soit pro-Indien. « Les autorités pakistanaises augmenteront considérablement leur soutien aux groupes talibans de l'Afghanistan et du Pakistan, qu'ils considèrent comme un important contrepoids ».

La seule façon de convaincre le Pakistan d'abandonner tout soutien aux groupes extrémistes, écrit l'ambassadrice Patterson, « est de modifier la perception qu'a le gouvernement de ses propres besoins en matière de sécurité ». Régler le dossier du Cachemire, ajoute-t-elle, « améliorerait considérablement la situation ».

Quelques autres révélations tirées des documents de WikiLeaks:

- les États-Unis soupçonnent depuis longtemps que l'armée pakistanaise a exécuté des centaines de militants islamistes détenus dans le cadre de son offensive de la vallée de Swat. Selon Anne Patterson, cela s'explique par des traditions culturelles visant à « maintenir l'honneur » des unités militaires. Mme Patterson propose des mesures visant à corriger cette situation, mais recommande au département d'État de ne pas soulever la question publiquement afin de ne pas froisser l'armée pakistanaise;
- des centaines de millions de dollars versés par les États-Unis à l'armée pakistanaise ont été détournés dans les coffres du gouvernement pakistanais.

L'armée pakistanaise a notamment réclamé 70 millions de dollars pour des radars aériens, même si les talibans n'ont pas d'avions, et 26 millions de dollars pour du fil barbelé. Une note de décembre 2007 souligne que l'armée pakistanaise n'a pas d'unité médicale hélicoptérée, malgré le fait que les États-Unis leur aient versé 355 millions de dollars à cette fin;

- le chef d'État-major Kayani a songé au printemps 2009 à destituer le président Asif Ali Zardari pour résoudre une crise politique l'opposant à son grand rival Nawaz Sharif. Les notes diplomatiques révèlent que Kayani admet qu'il se méfie du président Zardari, mais qu'il se méfie encore davantage de M. Sharif;
- le président Zardari, qui a pris le pouvoir dans la foulée de l'assassinat de sa femme, Benazir Bhutto, a fait des arrangements en vue de son propre assassinat. Il veut que sa soeur, Faryal Talpur, assure sa succession.

Mise à jour le mercredi 1 décembre 2010 à 9 h 50

Radio-Canada.ca avec New York Times et The Guardian

<http://www.radio-canada.ca/nouvelles/International/2010/12/01/004-wikileaks-etats-unis-pakistan.shtml>

---

## 5-2 L'Organisation de Coopération de Shanghai à un tournant ?

Après 10 ans d'activité l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS) affronte une période de croissance difficile.

Bien que fondée peu auparavant, l'OCS surgit comme une réponse prudente mais stratégique à la 'guerre contre le terrorisme' lancée par Washington après le 11 Septembre 2001 et à sa première opération militaire de grande envergure : l'invasion de l'Afghanistan.

L'exceptionnelle durée de ce conflit pourtant très inégal, asymétrique comme disent les experts, qui oppose la principale puissance militaire mondiale et son alliance à vocation globale appelons là désormais, après le sommet de Lisbonne, le **GLOTAN** (GLOBAL OTAN ou GLOUTON OTAN et en version espagnole GLOTON OTAN) laisse à penser que son objectif premier n'est pas d'éliminer les talibans mais au contraire de laisser

prosperer un foyer infectieux susceptible de contaminer le Pakistan voisin et de mobiliser les ressources militaires et économiques des membres de l'OCS et au premier chef celles de la Chine populaire et de la Russie et requérant la présence militaire illimitée du **GLOTAN**.

L'annonce par OBAMA d'un possible retrait des armées d'occupation de l'Afghanistan en 2014 n'est qu'un mensonge de plus à son actif qui au passage présuppose qu'il ait été entretemps réélu pour un second mandat. Cette politique très classiquement impérialiste porte en elle une contradiction importante : les pays du **GLOTAN** n'en ont plus les moyens financiers et ils vont devoir amplifier les attaques sur leur le niveau de vie et de protection sociale de leurs propres population pour les trouver.

La destruction de l'OCS reste même s'il n'est pas affiché et précisément parce qu'il n'est pas affiché un objectif stratégique central pour l'impérialisme en tant que l'OCS donne corps, ampleur géographique et large spectre de domaines de coordination, à l'alliance sino-russe.

L'année qui s'achève a été employée à tenter d'écarter la Russie de la Chine populaire. La méthode a consisté à réorienter la politique extérieure de la Russie vers l'Ouest en lui faisant miroiter des relations privilégiées avec le GLOTAN, voire même un adhésion, en lui laissant attendre, en vain jusqu'à présent et avec une probabilité de plus en plus faible, une ratification des nouveaux accords de réduction des armes nucléaires (START) et d'une façon générale en faisant croire à la Russie qu'elle retrouvait la position privilégiée de cogestionnaire de l'équilibre de la terreur nucléaire qui avait été celle de l'URSS.

Cette offensive de charme a semblé rencontrer un écho favorable du côté de la Présidence russe. Le durcissement des relations Russie/Iran en a été la manifestation la plus visible : vote des nouvelles sanctions de l'ONU, annulation du contrat de fourniture des missiles S 300. Le face à face MEDVEDEV/AHMADINEJAD qui a eu lieu la semaine dernière à Bakou a certainement été l'occasion pour l'Iran de critiquer cette évolution diplomatique dont le principal bénéficiaire s'avère être pour l'instant les Etats-Unis et non la Russie.

Ce pas de clerc de la Présidence russe va probablement exclure MEDVEDEV de la candidature à un nouveau mandat en 2012 mais il a certainement beaucoup inquiété Pékin. Fidel Castro observateur attentif et profond de la scène diplomatique internationale considère que la position de MEDVEDEV peut s'expliquer par le fait qu'un accord Russie/GLOTAN sur le bouclier anti missile que les Etats-Unis par GLOTAN interposé ont décidé d'installer d'ici 2018 aux frontières occidentales de la Russie permettrait aux militaires russes d'aller s'assurer de l'intérieur du dispositif que le bouclier est une protection contre des missiles venus d'Iran ou d'encore plus loin (Chine populaire ?).

Hypothèse aimable qui suppose que les experts russes qui seraient admis dans le saint des saints du dispositif du bouclier auraient accès à tous ses secrets et qui fait l'économie de la question suivante : si l'Iran est le danger pourquoi ne pas installer le bouclier au plus près chez des amis : Arabie Saoudite ou mieux encore en Turquie membre de GLOTAN. A moins que le degré d'asservissement politique aux Etats-Unis des Européens membres du GLOTAN et de l'UE soit beaucoup plus élevé. Cette hypothèse politique est la plus solide, considérant l'alliance récemment scellée entre les deux seules puissances nucléaires européennes : France et Grande-Bretagne et les allusions de plus en plus fréquentes, traité de Lisbonne aidant, à une adhésion globale de l'UE au GLOTAN ce qui ne laisserait le choix aux derniers « neutralistes » : Autriche, Irlande, Finlande, Suède, que de se soumettre ou de se démettre. L'orientation des actuels gouvernements au pouvoir dans ces 4 pays ne laisse guère de doute sur leur entière soumission à ce proche diktat.

### **Le deuxième angle d'attaque de l'OCS est celui des adhésions nouvelles**

L'OCS a accordé le statut d'observateur à tous les Etats voisins de son périmètre géographique : Mongolie, Pakistan, Iran, Inde et Belarus qui l'ont souhaité mais confrontée à une demande d'adhésion complète de l'Iran elle avait préféré procéder à un gel des adhésions arguant qu'elle ne pouvait pas admettre en son sein un pays sanctionné par l'ONU. Argument spécieux s'il en fut puisque l'Iran n'aurait pas été sanctionné à nouveau par le Conseil de Sécurité si les deux principaux membres de l'OCS s'y étaient opposés. Depuis l'OCS annonce avoir élaboré des règles et procédures précises d'adhésion lui permettant de rouvrir à nouveau ses portes.

C'est précisément le moment choisi par la diplomatie indienne pour annoncer que le pays envisage d'adhérer. Aucune réaction officielle pour l'instant ni de l'OCS ni de la Russie ni de la Chine à cette annonce. L'affaire est embarrassante. La candidature de l'Inde survient sitôt achevée la visite d'OBAMA en Inde qui avait pour objectif politique, outre ses objectifs économiques d'ouverture du marché indien aux produits US, de sceller la grande alliance stratégique pour le XXI<sup>e</sup> siècle : INDE/USA avec la Chine Populaire comme adversaire évident bien que non désigné.

De deux choses l'une : ou bien l'Inde est mandatée par Washington pour être le cheval de Troie de l'OCS ou bien la bourgeoisie indienne joue, comme elle sait le faire, sur tous les tableaux à la fois s'alliant avec tout le monde et prête à trahir n'importe qui.

Pour essayer de comprendre ce jeu il convient de situer plus précisément ses ambitions. Si l'OCS accepte l'Inde en son sein elle prend résolument parti dans le conflit indo-pakistanaï contre le Pakistan et s'engage contre la véritable intifada de grande envergure qui s'installe au Cachemire là où l'Inde endosse les habits (techniques, experts et outils de contre insurrection) israéliens. D'autre part en acceptant l'Inde, rival sinon adversaire de la Chine, l'OCS mettrait à bas l'alliance de longue date entre la Chine et le Pakistan.

Dernier aspect : l'un des objectifs de l'OCS étant la lutte contre les « extrémismes » l'Inde enrôlerait sous sa bannière bourgeoise capitaliste la Chine et la Russie dans sa politique d'écrasement des ses oppositions internes : intifada kashmiri d'un côté, naxalites/maoïstes de l'autre.

Dans ce contexte il ne fait guère de doute que la Chine populaire s'opposera à l'adhésion de l'Inde (si celle-ci fait l'objet d'une candidature officielle). Si la Russie tient la même position, l'OCS est sauvée, dans le cas contraire son avenir est celui d'une structure internationale molle faite de relations de bon voisinage sur fond de



concurrence acharnée pour l'accès aux immenses ressources naturelles de l'Asie Centrale, les Etats-Unis et le GLOTAN s'invitant au festin par le truchement de l'Afghanistan sous tutelle.  
Documents comaguer accessibles sur <http://comaguer.over-blog.com>

---

## 6 Courrier des lecteurs & trouvé sur le net & témoignage

### 6-1 Karachigate

#### 6-1-1 Marion Cocquet : La majorité refuse de transmettre les documents sur Karachi.

La majorité a refusé mercredi de transmettre à la justice les documents d'une mission d'information parlementaire sur l'attentat de Karachi, qui avait provoqué la mort de 11 Français en 2002.

Le bureau de l'Assemblée nationale s'est réuni pour se prononcer sur cette demande appuyée par l'opposition. Le président de l'Assemblée, l'UMP Bernard Accoyer, a estimé dans un communiqué que la transmission des documents "porterait atteinte au respect de la parole donnée" aux personnes auditionnées et rappelé le principe de séparation des pouvoirs.

Le bureau, a-t-il ajouté, "a jugé qu'une telle demande risquait de mettre en péril l'avenir même de l'instruction menée" par le juge d'instruction Marc Trévidic.

"L'utilisation de ces auditions à des fins judiciaires pourrait remettre en cause la régularité de toute la procédure, ce qui serait très préjudiciable aux victimes", a-t-il dit.

Le retour en France d'une partie des commissions versées au Pakistan dans le cadre d'un contrat de vente de sous-marins Agosta, une pratique appelée "rétrocommission", est au centre de l'enquête sur la mort des 11 Français qui travaillaient à leur construction au Pakistan.

Le juge d'instruction antiterroriste Marc Trévidic estime que l'arrêt du versement des commissions a pu mener à l'attentat de Karachi, qui serait une forme de vengeance.

Selon Le Monde, le contrôleur général des armées, Jean-Louis Porchier, a confirmé devant la mission avoir appris l'existence de rétrocommissions

Jean-Louis Porchier, qui a lui-même enquêté sur le contrat Agosta de 1994, a mentionné ses contacts avec Michel Ferrier, ancien membre du Secrétariat général de la défense nationale (SGDN), selon le quotidien.

"M. Ferrier m'a dit: 'ce contrat ne sert à rien. Ce contrat permet le recyclage d'argent pas très net du côté du Pakistan et du côté français, il permet de verser des rétrocommissions", a-t-il expliqué à la mission parlementaire. Soupçonnant que son rival Edouard Balladur avait pu bénéficier de rétrocommissions en marge de la vente de sous-marins pour financer sa campagne électorale, Jacques Chirac, élu à l'Élysée en 1995, avait chargé son ministre de la Défense, Charles Millon, d'arrêter le paiement des commissions, selon plusieurs dépositions rendues publiques.

Edouard Balladur était Premier ministre de Jacques Chirac avant l'élection de ce dernier et Nicolas Sarkozy était son ministre du Budget.

L'ancien secrétaire général de l'Élysée (1995-2002) et ex-Premier ministre (2005-2007) Dominique de Villepin a fait part fin novembre devant un juge d'instruction de ses "très forts soupçons" quant à l'existence de rétrocommissions.

Marion Cocquet

[http://www.lepoint.fr/fil-info-reuters/la-majorite-refuse-de-transmettre-les-documents-sur-karachi-15-12-2010-1275493\\_240.php](http://www.lepoint.fr/fil-info-reuters/la-majorite-refuse-de-transmettre-les-documents-sur-karachi-15-12-2010-1275493_240.php)

---

#### 6-1-2 Une nouvelle enquête fait des vagues.

**Le parquet de Paris a donné son feu vert pour une enquête sur le contrat Sawari II. Le juge van Ruymbeke pourrait en être écarté, au grand désespoir des parties civiles qui dénoncent le «saucissonnage judiciaire» du dossier Karachi.**

Des sous-marins aux frégates, du Pakistan à l'Arabie saoudite, c'est l'attentat de Karachi, dans lequel onze salariés de la DCN avaient trouvé la mort le 8 mai 2002, qui est en toile de fond. Le parquet de Paris a donné le feu vert à l'ouverture d'une information judiciaire pour enquêter sur le contrat Sawari II, qui porte sur la commande, signée sous le gouvernement Balladur en 1994, de trois frégates dérivées des Lafayette, un contrat de près de trois milliards d'euros qui aurait donné lieu à de juteuses commissions de l'ordre de 500 millions d'euros. C'est le juge van Ruymbeke, qui enquête sur un volet du contrat Agosta - les sous-marins pour le Pakistan - qui avait demandé, fin novembre, au parquet d'élargir ses investigations au contrat Sawari II. Dès mai 2010, le rapport d'information parlementaire sur l'attentat de Karachi, présenté par le député Bernard Cazeneuve, avait souligné le lien entre le contrat Agosta et Sawari II. «Les deux contrats ont en effet mobilisé les mêmes intermédiaires en vue de la mise en place d'un dispositif de commissions totalement dérogatoire et anormalement opaque», soulignait, hier, Bernard Cazeneuve. L'attentat aurait pu avoir été commandité par des intermédiaires mécontents de ne pas avoir touché de commissions, soit sur Agosta, soit sur Sawari II.

#### **Un nouveau juge?**

Il paraissait logique que ce soit le juge van Ruymbeke qui poursuive l'instruction. Le parquet en a décidé autrement en ouvrant, le 6 décembre, une information judiciaire distincte qui pourrait être confiée à un autre juge au motif que «ces faits nouveaux sont de nature différente». La présidente du tribunal de grande instance de Paris, Chantal

Arens, devra trancher. François Baroin a laissé entendre, hier, à l'Assemblée, qu'un nouveau juge serait désigné...

#### «Les parties civiles ne sont pas dupes»

De quoi faire bondir les parties civiles. Dès lundi, maître Olivier Morice, l'avocat des parties civiles, a sorti l'artillerie lourde. Il craint que le parquet ne cherche à freiner l'enquête et que le juge van Ruymbeke n'en soit écarté. L'avocat a adressé une missive à Chantal Arens, dès lundi, dans laquelle il rappelle gentiment à la présidente qu'elle peut tout à fait nommer le même magistrat instructeur, le juge van Ruymbeke. L'avocat ne mâche pas ses mots: «Les parties civiles ne sont pas dupes de la volonté de saucissonnage judiciaire du parquet, qui a pour principal objectif de rendre moins efficace l'avancée d'une justice indépendante.» Selon MeMorice, «ceux qui orientent, depuis le début de cette affaire, la démarche du parquet n'ont d'autre souci que la protection de hautes personnalités politiques françaises susceptibles d'être inquiétées» (\*). «Je m'inquiète du risque de saucissonnage des enquêtes», a aussi déclaré le député Bernard Cazeneuve, qui dénonce «de nouvelles manoeuvres visant à entraver le cours de la justice».

(\* ) Le procureur de la République de Paris, Jean-Claude Marin, a dénoncé, hier, des «propos diffamatoires» et assuré que «le parquet de Paris n'entend pas entrer dans la polémique».

15 décembre

<http://www.letelegramme.com/ig/generales/france-monde/france/affaire-karachi-une-nouvelle-enquete-fait-des-vagues-15-12-2010-1148122.php>

---

### 6-1-3 GUILLAUME DASQUIÉ : Karachi: une ONG anticorruption porte plainte.

L'ONG Anticor, dédiée à l'étude des phénomènes de corruption, a déposé plainte ce mercredi dans le volet financier du dossier Karachi. Cet après-midi, l'avocat d'Anticor, Jérôme Karsenti, s'est constitué partie civile entre les mains du juge Renaud Van Ruymbeke.

Dans un courriel transmis à «Libération», l'avocat estime que *«les révélations de ce dossier mettent en évidence l'importance structurelle de la corruption dans le fonctionnement de l'Etat et ce jusqu'à son plus haut niveau. La gravité des faits dénoncés ne peut échapper à personne, tant elle démontre, que les plus hautes autorités de l'Etat ont utilisé les prérogatives du pouvoir qui leur étaient démocratiquement confiées par les citoyens, pour satisfaire contre l'intérêt général, contre l'intérêt économique, des intérêts partisans et personnels»*.

Une audience de la chambre de l'instruction consacrée au volet financier du dossier Karachi se déroulera le 10 janvier. Cette chambre chargée d'examiner le bien-fondé des procédures judiciaires devra se prononcer sur la recevabilité de l'instruction de Renaud Van Ruymbeke sur les soupçons de corruption entourant la vente de sous-marins Agosta, en 1994, au Pakistan. L'enquête menée pour l'heure par le magistrat est la conséquence d'une plainte des familles de victime de l'attentat de Karachi, pour entrave et pour corruption.

Le délit d'entrave vise la Direction des constructions navales (DCN), soupçonnée de ne pas avoir transmis à la justice tous les éléments permettant d'élucider l'affaire de l'attentat terroriste du 8 mai 2002 à Karachi, au cours duquel onze salariés ont péri.

Plainte irrecevable?

Le délit de corruption vise les décideurs politiques Français, soupçonnés d'avoir mis en place un système de corruption lors de la signature de ce contrat par le gouvernement Balladurien.

Selon l'analyse du parquet, la plainte des familles de victimes pour ce deuxième délit ne serait pas recevable, car il n'existerait pas de lien juridique entre leur préjudice (la perte d'un proche dans l'attentat de 2002) et les faits de corruption politique entachant le contrat (signé en 1994). C'est ce désaccord d'interprétation juridique qui devra être tranché le 10 janvier prochain par la chambre de l'instruction.

En outre, et contrairement aux déclarations d'hier de l'avocat des familles de victimes de l'attentat de Karachi, les dernières réquisitions du parquet sur les contrats Agosta et Sawari II ne consisteraient pas à les disjoindre. Elles demanderaient davantage de les confier, ensemble, à un magistrat investi de ces dossiers.

GUILLAUME DASQUIÉ

15/12

<http://www.liberation.fr/politiques/01012308296-karachi-une-ong-anticorruption-porte-plainte>

---

### 6-1-4 Dans le piège du "Karachigate".

Un règlement de comptes électoral entre Jacques Chirac et Édouard Balladur, en 1995, est-il à l'origine de

l'attentat qui, sept ans plus tard, fit quinze morts dans la mégapole pakistanaise ?

De jour en jour, l'étau judiciaire se resserre, et les protagonistes supposés de l'affaire sont à cran. Nicolas Sarkozy en tête. Il est loin le temps – juin 2009 – où le président Sarkozy qualifiait de «fable grotesque et ridicule» les développements judiciaires et médiatiques susceptibles de le mettre en cause dans l'enquête sur l'attentat de Karachi. Aujourd'hui, la récitation de cette «fable» semble mettre le chef de l'État français hors de lui. Pensant être couvert par la confidentialité, il a, lors d'un entretien avec plusieurs journalistes, le 18 novembre, qualifié, avec une ironie aussi amère que douteuse, de «pédophiles», les impertinents reporters qui l'interrogeaient sur son éventuelle implication dans le dossier. La brutalité de la réaction présidentielle, largement relayée par la presse, témoigne d'une certaine nervosité au plus haut niveau de l'exécutif, déjà, ébranlé, depuis des mois, par les affaires "Clearstream" et "Bettencourt". Le 8 mai 2002, 14 personnes, dont 11 techniciens français de la

Direction de la construction navale (DCN), sont tuées à Karachi, au Pakistan, dans l'explosion de leur autocar, percuté par une voiture bélier. Elles travaillaient à la construction de trois sous-marins de type "Agosta 90B", un contrat officiellement chiffré à 850 millions d'euros, dont près de 80 millions d'euros de commissions destinées à divers intermédiaires. Rapidement attribué à la nébuleuse Al-Qaïda, cet résistants kamikazefait toujours, huit ans après, l'objet d'une enquête internationale menée, sur le plan financier, par le juge Renaud Van Ruymbeke, et, sur le plan criminel, par le juge antiterroriste Marc Trévidic, qui a hérité du dossier abandonné par son collègue Jean-Louis Bruguière, aujourd'hui, à la retraite. Un dossier «troué comme du gruyère», comme dit un magistrat, en raison du manque de coopération des ministères concernés et de l'annulation de plusieurs actes de

procédure. Parmi ces derniers : les premières conclusions, à chaud, de Randall Bennett, le responsable de la

sécurité diplomatique, à l'ambassade américaine au Pakistan. Lequel se montrait, à l'époque, sceptique, concernant la piste Al-Qaïda, avant de changer d'avis. Fédérées au sein d'un collectif, les familles des victimes sont bien décidées à ne pas se laisser impressionner par la raison d'État. Surtout, depuis que les magistrats instructeurs ont affirmé que la piste qaidiste ne devait pas exclure l'éventualité d'une défaillance de l'État français dans le règlement des intermédiaires de ce contrat d'armement. En clair, l'attentat de Karachi pourrait être l'œuvre d'une faction des services secrets pakistanais, furieux de l'arrêt des versements promis. Et avoir pour origine le financement de l'élection présidentielle française de 1995. Une campagne marquée, à droite, par l'affrontement entre Édouard Balladur, dont Nicolas Sarkozy était le porte-parole (mais aussi, par ailleurs, le ministre du Budget), et Jacques Chirac. En 2009, les magistrats, au premier rang desquels Marc Trévidic, ont avisé, directement, les familles des victimes de la «cruelle logique» d'un attentat lié à un règlement de comptes politico-financier. À l'appui de cette thèse, la suspension par le Président Chirac, dans les semaines qui ont suivi son élection et au nom de la «moralisation de la vie publique», du versement des commissions au Pakistan et, du même coup, des rétro-commissions rapatriées, en France, grâce, selon le dossier d'instruction, à l'entregent de diverses personnalités. Lesdites rétro-commissions auraient pu servir – le conditionnel est de rigueur – au financement de la campagne présidentielle de Balladur. «La mèche est allumée, c'est une machine infernale, un nouvel épisode des guerres fratricides dont la droite française a le secret, explique une source judiciaire. Même Sarkozy et Chirac, pour une fois, dans le même bateau, ne savent plus comment éteindre l'incendie». Car, au-delà de la douleur des familles et des valises de billets qui, traditionnellement, accompagnent la signature des

grands contrats d'armement, se profile une véritable affaire d'État. Avec cette question qui fait froid dans le dos :

du sang français a-t-il été versé à cause d'un règlement de comptes électoral entre Chirac et Balladur ?

Officiellement, les magistrats recherchent les commanditaires et les auteurs de l'attentat, sans nul doute, des Pakistanais. Mais pour parvenir à un début de réponse judiciaire crédible, il convient de découvrir le mobile du crime en passant au scanner les conditions de ce contrat et, surtout, de ses à-côtés financiers. Une tâche de longue haleine, entre les documents verrouillés par le secret-défense et la frilosité, voire, l'hostilité du ministère de la Justice et de son bras armé, le parquet (ministère public), dont le manque d'indépendance vient d'être épinglé par la Cour européenne des droits de l'Homme. Illustration de la longévité du personnel politique français, la plupart des acteurs et témoins du «Karachigate» sont toujours aux affaires. Sarkozy, on l'a vu, était ministre du

Budget de Balladur, en 1994. L'actuel chef de l'État a-t-il été avisé du montage financier du contrat Agosta ? A-t-il

été informé de la création de deux sociétés offshore au Luxembourg (Heine et Eurolux) destinées au transit des

commissions versées aux intermédiaires ? Réponse courroucée du chef de l'État à un journaliste, le 19 novembre

à Lisbonne : «Mais jamais, mon pauvre, j'ai donné mon aval. [...] Enfin, je ne suis pas spécialiste du

Luxembourg !» Interrogé sur la levée du secret-défense concernant plusieurs documents réclamée, avec

insistance, par les juges, Nicolas Sarkozy est d'accord sur le principe, tout en modulant son propos : «On ne va

pas tout déclassifier pour que les services secrets du monde entier se disent : "l'information qu'on donne, ça va

sortir". [...] J'ai le sens de l'État». Premier ministre de Jacques Chirac, en 1995, Alain Juppé confirme, quant à lui, avoir alors été sollicité par ce dernier pour «suspendre le versement de commissions», dans le dossier Agosta. « Je n'en sais rien de plus. », affirme le nouveau ministre de la Défense, qui, son récent retour au gouvernement à peine savouré, affirme être «à la disposition de la justice». Si le feu couve sous ce dossier, depuis plus d'un an, deux hommes ont, récemment, soufflé sur les braises, à la grande satisfaction de Me Olivier Morice, le conseiller des victimes. Qualifié «d'avocat excité» par Sarkozy, il souhaite que tout ce beau monde, chef de l'État inclus, s'explique devant la justice, au moins, à titre de témoin. Charles Millon, l'ancien ministre de la Défense (1995-1997), a, déjà, déclaré au juge Van Ruymbeke «avoir l'intime conviction» que des rétro-commissions avaient été, illégalement, versées en France. Une «intime conviction» et de «très forts soupçons» de financement politique illégal que partage l'ennemi intime de Sarkozy, l'ancien Premier ministre Dominique de Villepin, désormais, en piste pour la présidentielle de 2012. On s'en doute, l'opposition parlementaire ne peut que faire son miel de cette énième guerre fratricide, au sein de la droite. Quand le parti présidentiel, l'UMP, chante le grand air de la «calomnie» – une mélodie un peu galvaudée, ces derniers mois –, Bernard Cazeneuve, le député-maire socialiste de Cherbourg (ville qui accueille l'arsenal de la DCN et d'où sont originaires la plupart des victimes), parle, lui, d'«entrave délibérée» au travail d'enquête. « Que ceux qui nous promettent la vérité passent aux actes. On ne vise personne, on ne veut la tête de personne, nous voulons juste savoir pourquoi nos pères et nos maris sont morts. », explique, à "Jeune Afrique", Sandrine Leclerc, l'une des porte-parole de l'association de victimes Vérité-Attentat-Karachi, qui appelle à plus de «sérénité», pour laisser les juges d'instruction «faire leur travail». Des juges d'instruction, dont Sarkozy avait, en janvier 2009, annoncé la future suppression, provoquant une véritable levée de boucliers, pour défendre une fonction considérée comme l'un des remparts de la démocratie française. L'accumulation des affaires judiciaires qui rongent le débat politique et la détermination des magistrats enquêteurs rendent ce projet, désormais, irréalisable. Ce n'est pas la moindre des conséquences du «Karachigate».

Source: "Jeune Afrique"  
Lundi 20 Décembre 2010  
<http://french.irib.ir>

---

## 6-1-5 Karachigate: un témoin accuse Balladur et Léotard.

La confiance, livrée il y a un an dans le huis clos d'une petite salle de l'Assemblée nationale, pourrait faire grand bruit. Un ancien haut dignitaire de l'armement français, Jean-Louis Porchier, a révélé à des députés de la commission de la défense nationale qu'une partie des commissions du contrat des sous-marins pakistanais au cœur de l'affaire de Karachi était destinée, d'une part, au financement occulte de la campagne présidentielle d'Edouard Balladur, en 1995, et, d'autre part, au Parti républicain, le mouvement politique du ministre de la défense de l'époque, François Léotard.

### **Ce dernier fut un soutien de poids du candidat Balladur.**

Les propos rapportés par les députés confirment, presque mot pour mot, ceux que M. Porchier nous avait tenus dans le cadre du livre Le contrat: Karachi, l'affaire que Sarkozy veut oublier (éd. Stock), publié au mois de mai. Reste qu'ils sont désormais consignés dans un dossier judiciaire, les comptes rendus des auditions menées par la mission d'information ayant été transmis au juge antiterroriste Marc Trévidic, chargé de l'affaire de l'attentat de Karachi, par le député communiste Jean-Jacques Candelier, début décembre.

Ancien contrôleur général des armées, Jean-Louis Porchier a été chargé, en 1997 et 1999, de deux enquêtes sur le contrat Agosta – la vente, signée en septembre 1994, de trois sous-marins au Pakistan par le gouvernement Balladur –, qui s'est avéré une gabegie industrielle et financière pour l'Etat français, selon les conclusions du militaire.

Invité par les députés à s'exprimer sur les commissions versées en marge du contrat Agosta, appelées "frais commerciaux exceptionnels" (FCE) dans le jargon de l'armement, M. Porchier a d'abord jugé leur volume «*totalemment excessif et injustifié*». Au total, les commissions ont représenté 84,7 millions d'euros, soit 10,25 % du montant du contrat (826 millions d'euros).

De fait, l'enquête des juges Marc Trévidic et Renaud Van Ruymbeke – en charge quant à lui de l'aspect financier – sur l'affaire de Karachi a d'ores et déjà permis d'établir qu'un réseau d'intermédiaires, dirigé par deux hommes



d'affaires d'origine libanaise, Ziad Takieddine et Abdul Rahman El-Assir, avait été «*imposé*» in extremis par le gouvernement Balladur dans le contrat Agosta à l'été 1994, alors que les négociations étaient déjà closes. Selon plusieurs témoignages et documents à la disposition des juges, une partie des 33 millions d'euros de commissions promises au réseau Takieddine/El-Assir aurait servi, en retour, au financement illicite de la campagne présidentielle de M. Balladur, en 1995. C'est ce que l'on appelle une rétrocommission, proscrite par le code pénal.

#### **«Ce contrat est vraiment une ânerie, une ineptie»**

Face aux députés, M. Porchier a livré sur le sujet une anecdote explosive.

La voici: «*J'ai rencontré, au moment de l'enquête, le directeur du contrôle de l'export du SGDN (Secrétariat général de la défense nationale, NDLR), M. Ferrier, qui m'a dit : "Ce contrat ne sert à rien. Il n'est pas significatif pour lutter contre la réduction du plan de charge de la DCN Cherbourg (qui a construit les sous-marins, NDLR). Cela ne sert à rien aux Pakistanais car ce n'est pas avec trois sous-marins qu'ils vont rétablir l'équilibre avec l'Inde. Ce contrat permet le recyclage d'argent pas très net du côté du Pakistan et, du côté français, il permet de verser des rétrocommissions. Il y a 10% de rétrocommissions sur l'ensemble des FCE. Sur ces 10%, il y en avait une partie pour la campagne électorale de M. Balladur et une autre pour M. Léotard".*»

Jean-Louis Porchier a affirmé aux parlementaires apporter du «*crédit*» aux propos de son interlocuteur du SGDN, qu'il a, par ailleurs, dit être réputé dans son milieu pour son «*franc-parler*». Quand nous avons rencontré M. Porchier quelques semaines plus tard, il nous avait présenté Michel Ferrier comme «*l'un des personnages les mieux informés en France sur les dessous des marchés d'armement*».

L'ancien contrôleur général des armées avait poussé la précision, lors de notre rendez-vous, jusqu'à indiquer que sur les 8,5 millions d'euros de rétrocommissions destinées aux politiques, la moitié avait été dévolue à la destinée présidentielle de M. Balladur. «*J'étais scandalisé. Et manifestement, mon interlocuteur aussi. Je me souviens qu'il était formel, il était très précis donc visiblement bien informé*», nous avait confié le militaire.

Quelques extraits des propos de M. Porchier, tirés de notre livre *Le Contrat*:

«*Voici en substance ce que (M. Ferrier) m'a dit : "Ce contrat est vraiment une ânerie, une ineptie, et ce de tous les points de vue. Il ne sert à rien aux Pakistanais, qui ne pourront pas s'opposer à l'Inde avec trois pauvres sous-marins. Pour Cherbourg pareil, c'est peanuts. Par ailleurs, cela coûte beaucoup d'argent à l'Etat français, puisque le contrat est largement déficitaire. En fait, cela a servi, côté pakistanais, à blanchir l'argent sale, l'argent de la drogue. Et, côté français, à financer les politiques."*»

«*Je lui ai demandé ce qu'il voulait dire par là, et il m'a répondu : "C'est simple, 10 % des commissions versées aux intermédiaires étaient destinés aux rétrocommissions en France, soit à peu près 50 millions de francs. La moitié de cette somme a servi à financer la campagne d'Edouard Balladur, l'autre moitié à renflouer les caisses du Parti républicain"*»

Interrogé à son tour, fin 2009, par la mission d'information parlementaire, Michel Ferrier, la source de Jean-Louis Porchier, s'est montré manifestement embarrassé par le poids de la confiance qui lui a été attribuée. «*Si vous mettiez ces propos au conditionnel, je pourrais les accepter. Il est possible que je les ai tenus, mais sur un ton badin...*», a-t-il d'abord déclaré aux députés. Comme si l'argent noir des ventes d'armes françaises pouvait être, au SGDN, un motif entendu de «*badinerie*».

Devant un tel louvoiement, le président de la mission parlementaire, le député Yves Fromion (UMP), l'a relancé: «*Pourquoi avez-vous alors fait une pareille affirmation ?*»

Réponse de l'intéressé: «*Cela était vraisemblable.*» Puis: «*Je le répète, M. Porchier a mis à l'indicatif des propos que j'ai sans doute tenus au conditionnel*», a-t-il ajouté, tout en prétendant que, finalement, dans son souvenir, il n'y avait pas eu de financement de campagne présidentielle avec les rétrocommissions du contrat Agosta.

L'ancien responsable du SGDN a slalomé, esquivé, nuancé. L'affaire est sensible, il est vrai.

Les démentis de l'ancien chef de la DGSE

A preuve, un autre témoignage, beaucoup plus récent celui-là puisque recueilli le 7 décembre par le juge Van Ruymbeke. Il émane de Jacques Dewatre, patron de la Direction générale des services extérieurs (DGSE) entre 1993 et 2000. Lors de son audition en qualité de témoin, que Mediapart révèle aujourd'hui, l'ancien responsable des services secrets a livré au magistrat une version pour le moins troublante.

A l'en croire en effet, la DGSE ne serait à aucun moment intervenue pour enquêter sur d'éventuelles rétrocommissions versées en marge du contrat Agosta, contrairement à ce qu'affirment des témoins de premier plan.

«*Je ne vois pas comment la DGSE aurait pu enquêter sur des commissions liées à des marchés d'armement pour lesquels elle n'a aucune compétence*», a résumé M. Dewatre au cours de son interrogatoire, dont nous publions [la retranscription intégrale](#). «*De 1993 à 2000, je n'ai jamais eu connaissance d'une enquête demandée à la DGSE sur les commissions ou rétrocommissions des marchés d'armement*», a-t-il martelé.

Soit très exactement le contraire de ce que Charles Millon, ministre de la défense entre 1995 et 1997 – et à ce titre ayant tutelle sur la DGSE –, a déclaré dans notre ouvrage *Le Contrat*, puis plus récemment devant le juge Van Ruymbeke.

Pour mémoire, voici l'extrait de la déposition de M. Millon, recueillie le 15 novembre:

LE JUGE: Les services secrets ont-ils été chargés par le ministère de la défense de tracer les mouvements de fonds issus des rétrocommissions comme vous l'avez indiqué en citant des pays aux auteurs du livre *Le Contrat* (page 225) ?

**CHARLES MILLON:** Je leur ai dit exactement que la DGSE avait recherché s'il y avait des dépôts de sommes qui relevaient de contrats de commissions liés à l'armement et il est apparu qu'il y avait des mouvements dans les pays cités par les auteurs mais jamais la DGSE n'est parvenue à avoir une preuve tangible de ces dépôts et mouvements. C'est Dewatre qui supervisait ces opérations.



M. Dewatre s'est inscrit en faux devant le magistrat: «*Je pense que M. Millon a fait une confusion sur le service concerné. Je n'ai jamais supervisé ce genre d'opérations concernant les marchés d'armement, soit pour rechercher des traces de commissions, soit pour rechercher des traces de rétrocommissions. Il s'agit d'une affaire franco-française et la DGSE ne travaille que sur l'étranger*», a-t-il assuré.

Même démenti s'agissant d'éventuelles écoutes téléphoniques, pourtant évoquées (notamment) par Charles Millon, il est vrai moins formel s'agissant du service demandeur.

«*Je ne me souviens pas qui a procédé aux écoutes. Je sais que cela a été fait dans le cadre de la réglementation (...) Le souvenir que j'en ai est que ce sont les collaborateurs (de François Léotard, son prédécesseur au ministère de la défense, NDLR) qui auraient reçu des menaces de mort*», a déclaré l'ancien ministre au juge, le 16 novembre.

«*Je les ai sollicités auprès du premier ministre, M. Juppé, en la personne de son directeur de cabinet, M. Gourdault-Montagne, aujourd'hui ambassadeur. C'est mon directeur de cabinet Jean-Louis Chaussande qui l'a contacté. François Lépine, Patrick Molle et Pierre-Louis Dillais avaient reçu des menaces de mort et c'est la raison pour laquelle les écoutes ont été ordonnées. Il s'agissait d'une procédure officielle, les écoutes étant réalisées, je crois, au centre des Invalides*», avait encore précisé M. Millon.

«*Je n'ai pas le souvenir d'avoir sollicité, ni lu, le verbatim d'écoutes sur des dangers de mort concernant des membres du cabinet du ministre de la défense*», a pourtant assuré M. Dewatre.

### **Des écoutes ! Quelles écoutes ?**

L'ancien maître espion a suggéré une autre piste: «*D'autres services au ministère de la défense disposent probablement de contingents d'écoute: la DPSD, la gendarmerie notamment. La DPSD, ex-sécurité militaire, est une direction qui dépend du ministre de la défense et qui est chargée de la sécurité du personnel militaire.*»

M. Dewatre a enfin contesté que M. Millon, comme il l'a affirmé, ait pu être destinataire de rapports oraux émanant d'«agents de la DGSE». «*Je suis étonné des propos de M. Millon car le directeur général de la DGSE est le correspondant habituel du ministre de la défense ou de son directeur de cabinet, lesquels n'ont, de mémoire, pas évoqué les problèmes de marchés d'armement avec moi. Je ne peux pas dire s'ils avaient des contacts avec d'autres membres de la DGSE.*»

Les déclarations de l'ancien patron des services secrets sont d'autant plus surprenantes qu'elles ne contredisent pas seulement celles de Charles Millon. D'anciens membres de la DGSE nous ont confirmé que ce service avait bien procédé à l'époque à des écoutes téléphoniques. D'ailleurs, leur existence avait été révélée dès le mois de juillet 1996, à la Une du *Monde*.

Vu l'embarras que cet article retentissant avait alors suscité au sommet de l'Etat, on peut supposer que le pouvoir n'aurait pas manqué de contester cette information si elle avait été ne serait-ce que partiellement inexacte. Or, aucun démenti n'avait été opposé.

Ce n'est pas tout, Dominique de Villepin lui-même, dans *Le Contrat*, puis devant le juge Van Ruymbeke, a livré une version similaire. Face au magistrat, le 25 novembre, l'ancien secrétaire général de l'Elysée (1995-2002) a ainsi évoqué une mission de vérification menée, sur certains contrats d'armement sensibles, «avec le concours de la DGSE». «*Le suivi des commissions, tel qu'il avait été opéré par la DGSE, faisait ressortir de forts soupçons de rétrocommissions*», avait même précisé M. de Villepin.

Ce dernier avait aussi évoqué l'existence de ces fameuses écoutes téléphoniques, dont l'origine semblait bien provenir de la DGSE: «*Dans les conclusions qui ont été présentées par le ministre de la défense aux différentes étapes, puisque j'ai eu également dans cette période des contacts avec le directeur de cabinet du ministre de la défense ainsi que de façon régulière avec le directeur général de la sécurité extérieure, il a été fait référence à des extraits d'écoutes. Dans ces extraits, ces intermédiaires évoquaient leurs relations avec des personnalités publiques françaises*», avait ainsi affirmé M. de Villepin.

Etonnant, le témoignage de M. Dewatre apporte plus de questions que de réponses. Il pourrait surtout suggérer, en creux, une autre piste: celle d'une enquête «officieuse» qui aurait été menée, au sein de la DGSE, par une petite équipe jugée sûre par les chiraquiens, et ce à l'insu même du patron des services secrets. Dans *Le Contrat*, l'actuel patron du contre-espionnage, Bernard Squarcini, nous confiait ceci: «*A l'époque, la DGSE était très pro-chiraquienne et agissait comme une sorte de brigade du chef.*»

<http://www.gaullisme.fr/?p=11209>

---

## **6-1-6 Fabrice Arfi et Fabrice Lhomme... l'Elysée a commandé une mission secrète en 2008 et 2009.**

La présidence de la République va avoir de plus en plus de mal à maintenir que l'affaire Karachi «**ne concerne en rien**» Nicolas Sarkozy. L'ex-n°2 des services secrets français a affirmé la semaine dernière au juge Renaud Van Ruymbeke avoir été mandaté en juin 2008 par l'Elysée pour négocier avec l'ancien dirigeant d'une société écran de la Direction des constructions navales (DCN), qui menaçait de faire des révélations sur les dessous politico-financiers de grands contrats d'armement s'il ne lui était pas versé une indemnité de 8 millions d'euros. Parmi les dossiers concernés se trouvait, en premier lieu, celui des sous-marins Agosta vendus en 1994 par la France au Pakistan au cœur de l'affaire Karachi, a confié Alain Juillet, ancien directeur du renseignement de la Direction générale des services extérieurs (DGSE), au juge Van Ruymbeke, le 17 décembre dernier.

Ancien agent du service « Action » de la DGSE dans les années 1960, dont la carrière a ensuite oscillé entre la vie des affaires – il a travaillé chez Ricard, Mamie Nova ou Marck & Spencer – et les services secrets, M. Juillet, 68 ans, a expliqué en détail au magistrat dans quelles circonstances il en était venu à travailler pour le compte de

l'Elysée sur cette affaire, selon le compte-rendu de son audition dont Mediapart a pu prendre connaissance en intégralité.

«*Début juin 2008, Bernard Delpit, adjoint de François Pérol à l'Elysée (M. Pérol était alors secrétaire général adjoint de la présidence, NDLR) me téléphone et me dit: « On a un problème. Quelqu'un nous a écrit en nous demandant des indemnités très importantes. Est-ce que vous pouvez voir ce qu'il y a derrière tout cela ? »*», a expliqué Alain Juillet, qui était, à l'époque, haut responsable à l'intelligence économique (HRIE) à Matignon, auprès du premier ministre. C'est-à-dire un spécialiste des affaires réservées.

Ce «*quelqu'un*» aux prétentions exorbitantes dont parle l'Elysée n'est pas n'importe qui. Il s'appelle Jean-Marie Boivin, l'homme clé des commissions occultes de la DCN. Au Luxembourg, M. Boivin a été entre 1994 et 2004 le principal dirigeant d'une «*shadow company*» de l'entreprise d'armement française, baptisée Heine.

### **8 millions d'euros pour «services rendus»**

D'après une note retrouvée par hasard en 2007, à Paris, au siège de la DCN, par des policiers français, puis en 2009, au Luxembourg, par des policiers luxembourgeois, la création de Heine fin 1994 aurait été directement validée par Nicolas Sarkozy, alors ministre du budget du gouvernement d'Edouard Balladur (*voir ci-dessous*). C'est par Heine, pion central d'un vaste système *offshore* qui passait aussi par l'Irlande ou l'île de Man, qu'ont transité 33 millions d'euros de commissions suspectes dans le cadre du contrat Agosta, sommes promises à des intermédiaires «*imposés*» à la dernière minute par le gouvernement Balladur dans les négociations, alors que celles-ci étaient déjà closes, à l'été 1994.

Parmi les intermédiaires en question figure notamment l'homme d'affaires franco-libanais Ziad Takieddine, un proche des balladuriens d'hier et des sarkozystes d'aujourd'hui.

Or, une partie des commissions injustifiées du contrat Agosta aurait, en retour – ce que l'on appelle une rétrocommission –, servi au financement illégal de la campagne présidentielle d'Edouard Balladur, en 1995, dont Nicolas Sarkozy fut l'un des principaux animateurs.

En 2004, la DCN a décidé de couper les liens avec Jean-Marie Boivin et Heine moyennant une indemnité de 610.200 euros. Une somme jugée insuffisante par Jean-Marie Boivin.

A partir de là, M. Boivin et ses associés luxembourgeois n'ont cessé d'écrire aux plus hautes autorités de l'Etat pour réclamer le versement d'une indemnité de plus en plus conséquente au fil des ans (jusqu'à 8 millions d'euros), faute de quoi d'encombrantes affaires de corruption liées aux ventes d'armes risquaient bien de resurgir du passé.

C'est ainsi que le 16 mai 2007, jour de l'intronisation de Nicolas Sarkozy à l'Elysée, le nouveau président de la République reçoit une lettre et une copie d'une facture de 8 millions d'euros émise par Heine, avec pour seul motif: «*services rendus*» (*voir ci-dessous*).

D'autres courriers suivront, envoyés cette fois à François Pérol, l'un des plus proches collaborateurs du chef de l'Etat. «*M. Pérol était furieux de recevoir des courriers de M. Boivin. Il en avait assez*», a rapporté Alain Juillet au juge Van Ruymbeke.

### **«Il a surtout parlé de Karachi»**

L'ancien n°2 de la DGSE a expliqué avoir rencontré à trois reprises Jean-Marie Boivin entre septembre 2008 et mai 2009, à chaque fois à Londres, une fois mandaté officiellement par l'Elysée pour régler le problème.

«*M. Boivin parle beaucoup*, a confié Alain Juillet, qui dit n'avoir jamais caché sa fonction lors de leurs rendez-vous. *Il m'a livré sa version de Heine qui avait été créée pour faire transiter les commissions dans un réseau de comptes extérieurs et que c'est lui qui avait tout monté pour le compte de la DCN*».

Dans le cabinet du juge, M. Juillet a clairement fait part du caractère sensible de ce dossier: «*Je me suis aperçu (...) qu'il y avait des histoires dont personne ne voulait parler mais qui existaient en dessous et qui faisait que Boivin se sentait très fort (...)* En effet, dans la société Heine, il y avait des quantités de mouvements financiers».

Il poursuit: «*Je pensais qu'il n'était pas de l'intérêt général que toutes ces histoires sortent dans les médias luxembourgeois ou ailleurs, même si à l'époque ces commissions étaient légales. J'étais convaincu qu'il avait des archives et qu'il valait mieux les récupérer et négocier avec lui une indemnité de départ raisonnable*».

Selon son témoignage à la justice, Alain Juillet a obtenu le feu vert de la présidence de la République pour négocier en bonne intelligence avec Jean-Marie Boivin.

Lors de leurs différentes rencontres à Londres, M. Boivin «*a surtout parlé de Karachi*», a assuré l'émissaire secret de l'Elysée. «*C'est le premier que j'ai entendu dire que l'attentat était lié à l'arrêt du versement des commissions. Pour lui, c'était une évidence*». M. Juillet a dit au juge Van Ruymbeke avoir pris avec des pincettes les affirmations de son interlocuteur: «*Comme il parlait beaucoup, je me demandais toujours quelle était la part de ce qu'il avait lu (dans la presse, NDLR) et de ce qu'il rajoutait*».

Le juge demande alors au témoin si Jean-Marie Boivin a livré des noms d'intermédiaires. «*Il a cité le nom de Takieddine*», a répondu M. Juillet. «*Mais c'était après que la presse en a parlé. Il disait que Takieddine avait été commissionné et qu'il n'était pas content de ne pas avoir touché les commissions. Personnellement, j'étais d'autant plus prudent que je pense que la clé de l'attentat est plus dans la vente des sous-marins à l'Inde, plus performants que ceux qu'on avait vendus au Pakistan*».

### **«La cerise sur le gâteau»**

M. Juillet a aussi affirmé que Jean-Marie Boivin ne lui a jamais fait état de rétrocommissions qui auraient profité à des officiels français en marge des ventes d'armes qu'il a eu connaître.

L'ancien espion garde manifestement un souvenir mitigé de l'homme de l'ombre de la DCN: «*Il disait, sans être plus précis, qu'il savait beaucoup de choses et que si on ne reconnaissait pas son bon droit, il serait obligé de se défendre (...)* Quand on l'écoutait, on a l'impression qu'il savait tout. Mais quand on lui posait des questions précises, c'était totalement flou».

Pour autant, M. Juillet a confié au juge qu'il était légitime de verser à M. Boivin une somme comprise entre 2,5 et 3 millions d'euros pour l'indemniser. Ce que les présidents successifs de la DCN, entre 2008 et 2009, ont refusé catégoriquement. C'est pourquoi, selon M. Juillet, aucun terrain d'entente n'a pu être trouvé jusqu'à ce qu'il quitte son poste à Matignon en juin 2009 pour rejoindre un cabinet d'avocats d'affaires.

Seulement voilà, un jugement d'un tribunal de l'île de Man évoque l'existence d'un protocole d'accord conclu en janvier 2009 entre M. Boivin, la DCN et l'Etat français sur les 8 millions d'euros réclamés.

Interrogé par le juge sur l'existence d'un tel accord, Alain Juillet a affirmé, médusé: «*Je n'en suis pas revenu, pour moi ce n'était pas possible (...) Si on lui a payé 8 millions, comme le disent les journaux, c'est qu'il y a des choses qui m'ont échappé. J'ai lu dans les journaux que DCN avait envoyé deux personnes pour voir Boivin et négocier avec lui. Or, moi, jamais personne ne m'en parlé. Je me suis demandé si, en parallèle, il n'y avait pas eu une autre négociation. Et si je n'avais pas, en définitive, été une espèce de paravent*».

L'affaire est devenue complètement brumeuse pour M. Juillet il y a quelques semaines, selon son témoignage à la justice. «*La cerise sur le gâteau, a-t-il ainsi indiqué au juge, c'est que j'ai reçu, il y a un mois et demi, une lettre de Suisse m'informant que M. Boivin avait remis toutes les pièces à un représentant de DCN*». C'est-à-dire que M. Boivin aurait honoré sa part du contrat en faisant une croix sur une partie de ses archives en échange du versement des millions d'euros demandés.

- Lire en [cliquant ici l'intégralité](#) de la déposition d'Alain Juillet devant le juge
- Lire aussi sur Gaullisme.fr : <http://www.gaullisme.fr/?p=11016>

[Fabrice Arfi](#) – [Fabrice Lhomme](#)

11. décembre 2010

<http://www.gaullisme.fr/?p=11016>

---

## Pakistan.

Généralités.

Nom officiel du pays : République islamique du Pakistan.

Création : fondé le 14 août 1947, le Pakistan entretient des relations très tendues avec l'Inde depuis sa création en raison, notamment, du partage entre ces deux pays du territoire du Cachemire.

Pays limitrophes : Chine, Inde, Iran, Afghanistan.

Superficie : 803 000 km<sup>2</sup>.

Nombre d'habitants : 163 902 000 (estimation pour 2007).

Démographie

Population (estimation INED, en millions) 157,9

Composition de la population (en %)

Pendjabis (50 %), Sindis (15 %), Pathans (Pachtounes, 15 %), Mohajirs (immigrés d'Inde au moment de la partition et leurs descendants, 8 %), Baloutches (5 %), autres (7 %).

Population urbaine

34 %. Principales villes : Karachi (9,2 millions d'habitants), Lahore (5 millions), Faisalabad (1,9 million), aggl. Islamabad-Rawalpindi (1,4 million).

Densité (hab./km<sup>2</sup>)

198,4

Espérance de vie (années)

62,9

Fécondité (nombre moyen d'enfants/femme)

4,27

Taux d'alphabétisation (%)

44

Croissance démographique annuelle (%)

2,0

Nom des habitants : Pakistanais.

Religions : musulmans 97 % (dont sunnites 74 %, chiites [dont 2 millions d'ismaéliens] 26 %), autres (chrétiens, hindous, ahmadis, parsis [zoroastriens], 3 %).

Capitale : Islamabad.

Langues : ourdou et anglais.

Monnaie : roupie pakistanaise.

Religions : musulmans 97 % (dont sunnites 74 %, chiites [dont 2 millions d'ismaéliens] 26 %), autres (chrétiens, hindous, ahmadis, parsis [zoroastriens], 3 %).

Capitale : Islamabad.

Arme de destruction massive : le Pakistan dispose de l'arme nucléaire, à l'instar de l'Inde (puissances nucléaires de fait [les cinq autres puissances nucléaires officielles étant la Chine, les États-Unis, la France, la Grande-Bretagne et la Russie]).

Nature de l'État : république à régime parlementaire.

Chef d'État : Asif Ali Zardari (né le 21 juillet 1956 à Nawabshah, Pakistan), élu président du Pakistan le 6 septembre 2008. Veuf de l'ancienne Premier ministre Benazir Bhutto (1953-2007).

Chef du gouvernement : Yousaf Raza Gilani (né en 1952 à Karachi, Pakistan).

Constitution : adoptée en 1973. Révisée en avril 1997 et en décembre 2003. La Constitution, suspendue le 15 octobre 1999 suite au coup d'État du général Pervez Musharraf, le 12 octobre 1999. Chef de l'État-major, Musharraf s'est proclamé chef de l'exécutif. Il a créé un Conseil de sécurité nationale (8 personnes), organe exécutif suprême.

En 1998, la charia et la sunna deviennent lois suprêmes ; il existe une Cour fédérale islamique chargée de veiller au respect de la charia. En mai 2000, la Cour suprême a validé le coup d'État du 12 octobre 1999 en permettant au général Musharraf de rester au pouvoir pendant 3 ans.

Le Parlement islamique (Assemblée nationale, 237 membres élus pour 5 ans au suffrage universel, 20 sièges réservés à des femmes et 10 à des non-musulmans ; et Sénat, 87 membres élus pour 6 ans par les assemblées provinciales) a été dissolu par Musharraf le 15 octobre 1999. Cependant, les partis politiques ont été maintenus. Partis au pouvoir : Ligue musulmane du Pakistan (Pakistan Muslim League, PML-Q), Parti du peuple pakistanais (PPP, social-démocrate). Autres partis : Jamaat-i-Islami (JI, Alliance démocratique islamique, fondamentaliste sunnite).

Muttahida Majlis-e-Amal (MMA, alliance de six partis religieux islamiques, dont le principal parti est le Jamaat-i-Islami).

Muttahida Qaumi Movement (MQM, ex-Mohajir Qaumi Movement, parti des musulmans venus d'Inde lors de la partition, en 1947 ; formation dirigée depuis Londres).

Adhésions supranationales : OMC (Organisation mondiale du commerce), OCI (Organisation de la conférence islamique), IDB (Banque interaméricaine de développement), ADB (Banque pour le développement de l'Asie).

Le pays est composé de 4 Provinces : Pendjab, Sind, Province-de-la-Frontière-du-Nord-Ouest (NWFP) et Baloutchistan, chacune dotée d'une Assemblée. Il existe également 2 Territoires : les Zones tribales (FATA, autonomes, situées dans la NWFP, mais en relation directe avec Islamabad) et le Territoire de la capitale. Le Pakistan administre également une partie du Cachemire, l'Azad Kashmir, le "Cachemire libre", et les Territoires du Nord. Le Pakistan revendique la région du Cachemire de l'État indien du Jammu-et-Cachemire. En 1998, la charia et la sunna deviennent lois suprêmes ; il existe une Cour fédérale islamique chargée de veiller au respect de la charia. En mai 2000, la Cour suprême a validé le coup d'État du 12 octobre 1999 en permettant au général Musharraf de rester au pouvoir pendant 3 ans.

Le Pakistan a été réintégré dans le Commonwealth en mai 2004 après cinq ans d'exclusion..

<http://www.courrierinternational.com/fiche-pays/pakistan>

<http://www.larousse.fr/encyclopedie/article/Le%20Pakistan%20:%20un%20pays%20en%20querre%20et%20en%20faillite./11010250>

---

Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit.

- " Déclaration Universelle des Droits de l'Homme - Article 19